



Règlement de paiement envers les huissiers

Par **verraballon**, le **20/09/2009** à **02:40**

Bonjour,

Suite à un courrier de la part des huissiers on me demande de régler une somme de la part de bouygues telecom mais malheureusement je ne suis pas la bonne personne un individu porte le meme nom et prenom mais pas la meme date de naissance . Quel problème je risque si je laisse courir cette affaire qui me concerne pas et puis je attaquer l'affaire alors que je suis mis en demeure ?